



Annonce de licenciement puis rétractation

Par **kpal40**, le **28/05/2008 à 18:28**

bonjour,rnje fais appel à vos besoin car je vis actuellement de droles de choses au sein de mon travail.En effet, le 13 mai dernier, à mon retour de congés, mon patron m'a annoncé son intention de me licencier en restant très vague sur ss raisons.Hier, le 27 mai,je lui fais part de ma surprise de n'avoir toujours rien reçu.Il m'a répondu qu'il attendait après son avocat (discussion de 12h00).A 14H00, il m'annonce qu'il ne me licencie plus mais qu'il me donne 6mois de reflexion....Aujourd'hui, vous comprendrez certainement que je ne souhaite pas prolonger mon contrat,et, que je souhaite qu'il mette en application sa première annonce qu'il m'a dit avoir murement reflechi, ne sachant plus trop à quoi m'attendre, de plus dans un climat de travail que je vous laisse imaginer.Comment puis-je faire pour qu'il entame la procédure?Merci de m'aider. Respectueusement.

Par **esteou**, le **28/05/2008 à 23:31**

"à mon retour de congés, mon patron m'a annoncé son intention de me licencier en restant très vague sur ss raisons"rnLe souci juridique est le suivant :rn- un salarié émet le désir de démissionner ne vaut pas de démissionrn- un patron émet le désir de licencier vaut...presque un licenciementrnLe Code du Travail est très protecteur.rnVotre patron a peut-être de grosses diificultés : je vous conseille d'en parler et que vous trouviez ensemble une conclusion.